

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du C.C.A.S

L'an deux mille vingt-quatre le 22 mai à dix-huit heures quinze, le conseil d'administration du C.C.A.S., dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Rosy CHAMAYOU, Vice-Présidente du CCAS.

Date de convocation: 15 mai 2024

Présents - Madame Rosy CHAMAYOU, Vice-Présidente, et Mesdames et Messieurs Antoine PEREZ, Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL, Virginie SUATON, Béatrice HUEHN, Rénalde MORET, Henri DURUZ, José BORRUEL, Marc KRIEGER et Geneviève PETITJEAN, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés - Mesdames Catherine BASTARD et Nicole GARD, ainsi que Monsieur Jean-Marc LHERMET.

## Procurations: 3

M. Antoine PEREZ a reçu procuration de Mme Catherine BASTARD, Mme Rosy CHAMAYOU a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET, Mme Maria-Hélèna DE SIEBENTHAL a reçu procuration de Mme Nicole GARD,

Secrétaire de séance : M. Antoine PEREZ

Nombre de conseillers : 13

En exercice 13 Votant 13 Présents 10 Pour 13 Absents 3 Contre

## **AIDE FINANCIERE**

Sur proposition de Madame la Vice-Présidente,

PRESENTE à l'assemblée une demande d'aide financière pour une personne ayant une dette de loyer.

**PRECISE** cette habitante se retrouve avec un retard de paiement de loyer de 900 euros. Après étude détaillée de son dossier, le Conseil d'Administration fixe le montant de l'aide à 600 euros qui sera versée directement au bailleur social, Halpades.

VU le code de l'action sociale et des familles ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** le versement d'une partie de sa dette, afin de lui venir en aide.

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex, le 22 mai 2024.

Certifié exécutoire

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 22 mai 2024

La Vice-Présidente – Rosy CHAMAYOU

Certifie executorie

Transmis au représentant de l'Etat le : 3 1 MAI 2024 La Vice-Présidente - Rosy CHAMAYOU

203 JUIN 2024

Le secrétaire de séance - Antoine PEREZ